

Sylvain GAGNIERE

Conservateur départemental des Antiquités et Objets d'Art

LA STATUE DE NOTRE-DAME-DES-DOMS
ET SON ERECTION
SUR LE CLOCHER DE LA MÉTROPOLE
EN 1859



RULLIÈRE - AVIGNON

1959

[Br. Avignon]

13

*Extrait du Guide Illustré
de la Foire de Printemps d'Avignon,
1959.*

[n°99] Ad

La Statue de Notre-Dame-des-Doms et son érection sur le Clocher de la Métropole en 1859

par Sylvain GAGNIÈRE

Conservateur départemental des Antiquités et Objets d'Art

S'il y a des initiatives dont on se plaît à célébrer le centenaire avec éclat, ce n'est certainement pas celle qui fut réalisée en 1859 et qui consista à placer sur le clocher de Notre-Dame-des-Doms une gigantesque statue de la Vierge en plomb doré. Cette innovation a été, d'ailleurs, si sévèrement jugée par la suite qu'il est bien difficile aujourd'hui d'en présenter la commémoration comme un événement heureux. En effet, la plupart des historiens et des critiques d'art qui ont parlé de nos églises se sont plu à condamner cette pieuse faute de goût dont le caractère insolite et anachronique venait détruire la silhouette particulièrement harmonieuse d'un aussi vénérable monument. Et cette faute nous paraît aujourd'hui d'autant plus inexplicable qu'elle fut commise du vivant de Prosper Mérimée et que la Cathédrale de Notre-Dame-des-Doms figurait sur la liste des Monuments Historiques de 1840 !...

Le principal promoteur de cette entreprise fut un de nos plus dignes prélats du siècle passé, Mgr Jean-Marie-Mathias Debelay, qui occupa avec distinction le siège archiépiscopal d'Avignon, de 1849 à 1863 (fig. 1). D'une grande piété envers la Vierge Marie, il avait toujours souhaité l'honorer publiquement et matérialiser d'une façon durable le geste protecteur de la Bonne Mère.

La proclamation du dogme de l'Immaculée Conception par Pie IX, le 8 Décembre 1854, fournit un merveilleux prétexte à la réalisation de son pieux désir et, dès le mois de juin de l'année suivante, dans une lettre pastorale au Clergé et aux fidèles de sa ville métropolitaine, le prélat annonçait ouvertement son intention d'ériger « une statue de la Très-Sainte-Vierge sur la Basilique de Notre-Dame-des-Doms ».

A cet effet, et afin de « concilier les convenances de l'art avec les ressources disponibles », il nommait une Commission chargée de présider à la collecte des souscriptions, d'adopter les plans choisis entre divers modèles, de veiller à l'emploi des fonds et enfin de rendre compte de « tous les détails relatifs à cette entreprise ».

Cette Commission était composée d'un des Vicaires-Généraux, d'un chanoine délégué par le Chapitre, des quatre curés de la ville, de MM. Achille du Laurens, Ayme, Emile Goudareau, membres du Conseil de Fabrique de la Métropole, et de MM. le Marquis de Ribiers, de Sinetty, de Bannières, Seguin et Alired du Laurens. M. Ayme assumait les fonctions de trésorier et M. de Bannières celles de secrétaire de la Commission. M. Jeoffroy, architecte du Département et du Diocèse, faisait également partie de l'équipe.

L'archevêque faisait, dans sa lettre pastorale, allusion à la dureté des temps (1) et demandait qu'on ne remette pas, pour l'instant, les offrandes, mais seulement une promesse que l'on réaliserait « après les récoltes que Dieu ne manquerait pas de bénir ».

Cet appel délicat, lu aux prônes et aux vêpres des différentes paroisses pendant deux dimanches, fut entendu de tous et la plupart des notabilités et des « familles » de la ville commencèrent à garnir de leur nom les premières listes de souscription.

Si donc, du côté financier, on était à peu près sûr de la réussite, il restait à prendre la responsabilité beaucoup plus lourde de choisir un modèle de madone, question délicate qui ouvrait « un champ si vaste aux combinaisons de la statuaire et de l'architecture ».

C'est alors que la Commission décida, dès le début d'Avril 1856, d'ouvrir un concours en faisant appel aux artistes de tous les pays.

Le règlement de cette compétition spécifiait que la statue, exécutée en pierre (2), sur le modèle de la maquette, aurait 5 mètres de haut, y compris la boule du monde, que cette maquette devait avoir 1 mètre de haut et qu'elle serait en plâtre blanc. L'effigie devrait, avant tout satisfaire aux conditions d'aspect que réclame sa position sur le clocher et il était spécifié qu'elle serait exhaussée de 10 mètres au-dessus de la tour par le moyen d'un dôme à quatre faces et d'une lanterne ronde.

La statue devait représenter Marie Immaculée, les bras étendus, regardant et protégeant la ville « sur laquelle elle répand les dons du ciel dont elle est la dispensatrice ». Il était prévu qu'elle serait dorée.

Les maquettes devaient être rendues le 5 Juin au plus tard à l'Archevêché, aux frais des artistes. Ces envois devaient être anonymes, chaque auteur collant sur le socle de sa maquette une légende qui devait être reproduite sur une enveloppe cachetée renfermant l'identité du sculpteur qui s'engageait à se conformer au cahier des charges.

Le rapport de la Commission faisait ressortir les nombreuses difficultés qui s'étaient présentées pour couronner convenablement et sans choquer les règles de l'art une tour carrée colossale. On avait objecté, en effet, que la statue de la Vierge, exhaussée par un dôme et une lanterne de 10 mètres de hauteur, laisserait aux quatre angles de cette tour des vides qui, sous certains aspects, ne manqueraient pas d'être disgracieux. Aussi, pour obvier à cet inconvénient, on avait décidé, « dans une pensée aussi artistique que religieuse », de placer dans ces angles les quatre patrons de la ville et donner ainsi « pour cortège à la Reine des cieux les quatre représentants dans le ciel de la cité avignonnaise : Saint Agricole, Saint Didier, Saint Pierre et Saint Symphorien ». Les statues devaient être également en pierre et hautes de 2 m. 50 environ, mais il était spécifié que contrairement à celle de la Vierge elles ne seraient pas dorées. L'exécution de ces quatre figures devait être, en principe, confiée aux deux seconds prix.

Le concours eut lieu le jeudi 4 Septembre 1856, à deux heures, dans un des grands salons du palais archiépiscopal. Les huit maquettes envoyées à la compétition, sans nom d'auteur et avec des légendes, avaient été placées à deux mètres de hauteur, sur une estrade tapissée de blanc (3).

La Commission, comprenant l'importance de la mission qui lui avait été confiée, avait fait appel à des hommes de goût pour former un jury capable d'offrir à la population avignonnaise toutes les garanties désirables. C'est ainsi qu'elle avait désigné, pour Nîmes, MM. Feuchère, Architecte du Département ; Boucoiran, Directeur du Musée, et Revoil, Architecte diocésain ; pour Avignon : MM. Ayme et Perrot, Administrateurs du Musée Calvet (4).

La séance fut ouverte par Mgr l'Archevêque qui, après avoir remercié les membres présents, se retira, laissant le jury sous la présidence du Vicaire-général Jean-Baptiste Martin.

Après un examen approfondi des maquettes, le jury d'examen, reconnaissant qu'aucun des projets ne réunissait complètement les qualités désirables, accepta néanmoins celui dont l'auteur paraissait dénoter le plus de talent et lui accorda la prime de 1.000 francs, à la condition toutefois que l'artiste modifierait son modèle, au gré et selon les observations du jury.

Le lauréat fut un sculpteur-statuaire de notre ville, Etienne-Napoléon Cournaud (5), dont la maquette portait la légende : *Je protège la ville et bénis mes enfants.*

(1) Le choléra avait ravagé la région en 1854 et le pays avait eu à supporter l'entretien de l'expédition de Crimée (1853-1855).

(2) On avait abandonné la fonte à cause des difficultés qu'elle entraînait dans la confection d'une statue colossale et le bronze en raison de son prix élevé (on demandait alors 35.000 francs pour une statue de cette dimension).

(3) Cf. Revue des bibliothèques paroissiales et des faits religieux de la province ecclésiastique d'Avignon, Avignon Seguin aîné, 1856, p. 121 à 124 et 360 à 364.

(4) Jacques-François Ayme, exécuteur testamentaire de Calvet, de 1848 à 1860, ami intime de Requien ; — Edouard Perrot, administrateur du Musée Calvet, de 1862 à 1864, juge au Tribunal.

(5) Cournaud jouissait à l'époque d'une certaine célébrité. C'est à lui qu'avait été confiée la remise en état du fameux rétable de Francesco Laurana, « le Portement de Croix », conservé à l'église Saint-Didier d'Avignon et l'on sait qu'il y fit plusieurs restaurations aisément reconnaissables. Né à Carpentras le 14 mars 1805, Cournaud mourut à Avignon le 15 avril 1863.

Les deux seconds prix furent décernés à Auguste Courtet, 11, rue des Saint-Pères, à Paris, et à Joseph Lacroix, artiste-peintre à Avignon.

Par la suite, pour des raisons d'ordre technique, la Commission décida que la statue de la Vierge des Doms ne serait plus en pierre, mais en métal ou plus exactement en plomb. Lors de l'exécution, comme il s'agissait d'un travail au repoussé, les exigences de la fabrication firent rejeter le modèle de Cournaud, pour lequel une indemnité lui fut seulement allouée (6).

On dut alors précipiter le choix et la Commission adopta un modèle de Vierge que les Ateliers Durand, à Paris, se chargèrent d'exécuter et de livrer dans les délais les plus réduits. La maquette en plâtre blanc de cette grande statue fut déposée en 1860 au Musée Calvet (7).

Nous n'avons pas besoin de décrire cette œuvre colossale qui, par suite d'une confusion dans l'esprit des Avignonnais, fut regardée bien des fois comme la réalisation du projet de Cournaud, arrivé en 1856. Cependant, un simple coup d'œil jeté sur les photos que nous reproduisons dans cet article, suffit à montrer que les deux modèles n'ont entre eux aucun point de ressemblance (fig. 2).

Disons seulement que la grande Vierge des Doms mesure 6 m. de haut, qu'elle pèse 4.500 kilos, qu'elle est en plomb repoussé au marteau et qu'elle est garnie à l'intérieur de puissantes armatures. Elle fut mise en place dans la journée du lundi 29 août 1859, comme nous allons le voir.

Le piédestal qui la supporte était entièrement terminé vers la fin du mois d'Août. Cet important travail, dont la construction avait nécessité l'utilisation de 12.000 quintaux de matériaux, mesure 13 mètres de hauteur. Il est supporté par une voûte sphérique dont les sommiers appuient sur les contreforts intérieurs du clocher ; cette voûte, à deux rangs de briques, est chargée à sa poussée par un poids énorme de lourdes et fortes pierres en gradins, qui, partant de la terrasse de la tour en plan carré, y réservent un chemin de ronde, ou galerie, et prennent en montant la forme de l'octogone. Sur le dos de la voûte, s'assied une construction octogonale avec colonnes aux angles et arcatures sur chacune des faces ; une corniche à riches modillons la couronne et sert d'appui à un piédoche qui pénètre dans une énorme boule de pierre sur laquelle repose la statue (8). Pour mener à bien l'édification de ce support, il fallut élever un immense échafaudage dont les étages supérieurs dominaient de beaucoup les plus hautes tours du Palais des Papes.

C'est dans la journée du jeudi 25 Août, que plusieurs caisses renfermant les différentes pièces mobiles de la statue furent hissées au sommet du clocher, mais l'ascension de la pièce principale, nécessitant à cause de son énorme volume certains changements préalables dans l'échafaudage, ne put avoir lieu que le lundi 29 Août.

Pendant toute la journée du Dimanche 28, la foule des visiteurs se rendit au pied du rocher où la caisse contenant la grande pièce avait été déposée provisoirement et « chacun à travers les vides, cherchait à apercevoir cette œuvre colossale longtemps attendue » (9).

Le lundi 29 Août, dès 6 heures du matin, la foule se répandait sur la place du Palais, la plate-forme et les rampes du Rocher, mais ce n'est qu'à 10 h. 1/2 que le tronc de la statue, dépouillé de son enveloppe, commença son ascension. Des sentinelles avaient été distribuées aux abords des travaux pour empêcher les curieux d'approcher de trop près et de gêner les ouvriers dans l'accomplissement de leur tâche difficile. L'architecte Geoffroy se trouvait sur les lieux ainsi que le fournisseur de la statue, arrivé de Paris quelques jours auparavant.

La montée de l'énorme pièce s'opérait lentement et la Vierge était déjà aux deux tiers de sa course, lorsque vers midi, un orage vint suspendre les travaux ; heureusement, ce dernier fut de courte durée et l'ascension fut reprise à 2 heures et continuée sans interruption tout l'après-midi sans aucun incident fâcheux. Enfin, quelques minutes avant 6 heures du soir, la statue, amenée au-dessus de la sphère qui termine le piédestal,

(6) D'après Auguste Deloye, *Notice des statues, bustes, bas-reliefs... du Museum-Calvet*, Avignon, Seguin, 1881, p. 99.

(7) La maquette mesure 1 m. 22 de hauteur et repose sur une base de 0 m. 55. Cf. Auguste Deloye, *op. cit.*, pp. 98 et 99, n° 238 : « Maquette de la statue colossale de la Vierge élevée en 1859 sur la tour de Notre-Dame-des-Doms ». L'auteur catalogue cette maquette parmi les œuvres des sculpteurs *inconnus* et précise : « La statue colossale est en plomb repoussé et sort des ateliers de M. Durand, à Paris. La Commission (du Monument) avait ouvert un concours pour l'érection de cette statue et en avait décerné le prix à M. Etienne Cournaud, sculpteur d'Avignon. Mais lors de l'exécution, comme il s'agissait d'un travail au repoussé, les exigences de la fabrication firent rejeter son modèle. L'œuvre du sculpteur avignonnais est aujourd'hui dans l'atelier de son fils ». Les termes de cette annotation prouvent que la maquette du Musée Calvet n'est pas de Cournaud et que, vingt ans après le dépôt de cette pièce, Deloye n'avait pu identifier le nom de l'artiste. Le registre manuscrit des entrées du Musée Calvet en 1860 contient d'ailleurs une annotation qui confirme nettement le fait puisque le nom de l'artiste y est laissé en blanc.

(8) Cf. *Revue des bibliothèques provinciales et des faits religieux de la province ecclésiastique d'Avignon*, n° du 30 Septembre 1859.

(9) *Mémorial de Vaucluse* du jeudi 1^{er} septembre 1859 ; — cf. aussi les numéros des 4, 15 et 29 septembre, des 2, 13 et 17 octobre 1859.



Fig. 1

Mgr Jean-Marie-Mathias DEBELAY, Archevêque d'Avignon de 1849 à 1863, d'après une photographie de l'époque (Coll. de l'auteur).

prenait avec une exactitude mathématique la place qui lui avait été assignée. L'opération avait duré environ cinq heures.

Alors monta de toute part un murmure de satisfaction auquel se mêlait un bravo d'approbation pour l'architecte Geoffroy et pour les Entrepreneurs avignonnais Bérard et Gilles Père et Fils. Dans ce concert de louanges, on se plaisait à rappeler que c'était aussi à l'Entreprise Bérard que l'on devait la pose des blocs du monument de Crillon sur la place de l'Horloge, dont l'un pesait jusqu'à 10.000 kilos.

Tout était donc terminé. Il ne restait plus qu'à dorer la statue et cette opération, qui dura environ trois semaines, fut confiée « à l'une des maisons les plus recommandables de la ville pour ce genre de travail. »

Dès les premiers jours d'Octobre, solidement fixée, la face tournée vers la ville et toute rutilante de dorure, la Vierge des Doms, débarrassée de l'immense échaffaudage qui l'entourait, étendait ses mains pour bénir la cité qui l'avait choisie pour protectrice, illustrant ainsi, d'une manière particulièrement tangible, la devise que l'on gravait à cette époque sur le socle de la plupart des madones : *Posuerunt me custodem.*

La totalité des frais du monument s'élevait à près de 50.000 Fr., alors que toutes les recettes opérées depuis l'appel de 1855 ne dépassaient guère la somme de 20.000 Fr. Un nouvel appel devenait donc nécessaire. La Commission, qui avait confié le poste de trésorier à M. Casimir de Millaudon, s'employa à intensifier les souscriptions et une nouvelle liste fut ouverte en Octobre 1859. Comme trois ans auparavant, Mgr l'Archevêque y figurait en tête avec une somme de 1.000 Fr. Le Préfet de Vaucluse Durand Saint-Amand et le Maire d'Avignon Paul Pamard s'inscrivaient chacun pour 100 Fr., tandis qu'un nombre considérable de citoyens versaient des sommes de 5 à 10 francs.

Malgré cet élan de générosité, il fallut prolonger la durée de la souscription pour arriver à combler peu à peu la différence.

Restait à inaugurer la statue et à établir l'ordonnance de la fête qui devait se dérouler le dimanche 23 Octobre 1859.

Dans un mandement en date du 8 Septembre, après un préambule particulièrement éloquent à la gloire de Marie Immaculée, Mgr Debelay arrêtait les principales phases de la cérémonie, tandis qu'un programme, imprimé chez Aubanel Frères et vendu au profit de l'œuvre, en fixait les détails (10).

La cérémonie devait être précédée par une neuvaine préparatoire qui débiterait le vendredi 14 Octobre à 6 heures du soir par une sonnerie de cloches à la Métropole et dans les paroisses. Les exercices de cette Neuvaine se traduiraient par des messes basses à la Métropole depuis 5 heures jusqu'à 9 heures ; le soir, à 4 heures et à 6 heures, instructions par les R.P. Travers et Boullier. En outre, des exercices auraient lieu dans toutes les paroisses à 7 h. 1/2 du soir, tandis qu'aux Pénitents Blancs, à 8 heures du soir, le R.P. Minjard, dominicain, se ferait entendre.

Le Pape, par bref spécial en date du 17 Mai 1859, avait accordé une indulgence plénière à tous les fidèles qui visiteraient une fois la Basilique de Notre-Dame-des-Doms, pendant les neuf jours de la Neuvaine ou le jour de l'inauguration. En outre, une indulgence de sept ans et de sept quarantaines était accordée aux fidèles qui « contrits, au moins de cœur », visiteraient la même Basilique aux mêmes jours. De son côté,

(10) Inauguration de la statue de N.-D.-des-Doms (23 octobre 1859). Programme et cantique de la fête. Avignon, Aubanel Frères. Se vend au profit de l'œuvre. Sur la p. 4 de la couverture : armoiries de Mgr Debelay.



Fig. 2

A gauche, la maquette de Cournaud, qui fut primée en 1856 mais non réalisée (d'après une photographie de l'époque exécutée par J. Tourtin, 17, rue de la Masse, à Avignon ; — à droite, la Vierge en plomb dorée placée en 1859 sur le clocher de la métropole (image dentelée de 1859). Coll. de l'auteur.

Mgr Debelay, pour encourager la dévotion à Notre-Dame-des-Doms, accordait quarante jours d'indulgence à tous les fidèles qui, apercevant sa statue, réciteraient un *Pater* et un *Ave* ainsi qu'à ceux qui porteraient sur eux, ou placeraient dans leur maison la médaille ou l'image de la Madone et réciteraient les mêmes prières devant ces objets de piété.

La fête proprement dite de l'inauguration devait être annoncée le samedi 22 Octobre à midi et à 6 heures du soir, par le bourdon de la Métropole, auquel répondraient toutes les cloches des paroisses, des communautés religieuses et des confréries.

Enfin, le Dimanche 23 Octobre, jour solennel, une sonnerie générale aurait lieu à 5 heures du matin, comme la veille. Des messes seraient célébrées sans interruption à la Métropole et dans toutes les paroisses, depuis 5 heures du matin jusqu'à midi. A 9 heures, messe pontificale à laquelle assisteraient les Evêques et tout le clergé paroissial. A midi précise, messe basse sur le calvaire, devant la Métropole, pour faciliter aux fidèles venus de loin l'assistance à l'office.

Tous les habitants de la ville étaient invités à pavoiser leurs maisons, dès le matin de bonne heure : tapisseries, drapeaux, banderoles, oriflammes, girandoles, guirlandes, vases de fleurs, bouquets, couronnes, écussons, devises, emblèmes, tableaux religieux, statues, autels, arcs de triomphe, tout devait être employé pour « exprimer l'empressement et la joie des enfants qui célébraient le triomphe de leur divine Mère ». Les rues que devait parcourir la procession seraient sablées ou jonchées de fleurs et d'herbes odoriférantes.

A midi 1/2, une sonnerie dans chaque paroisse annoncerait la réunion partielle des corporations qui devaient défilér, tandis que les différentes écoles et congrégations se rendraient à la paroisse qui leur était assignée. Les Pénitents de la ville et du dehors se grouperaient dans leur chapelle respective, tandis que le noviciat des Frères de la Doctrine Chrétienne, les Réguliers, les petit et grand séminaires, le clergé paroissial, le Chapitre métropolitain, les Archevêques et les Evêques se réuniraient à la Métropole. La place du Palais serait réservée aux Autorités civiles, militaires et judiciaires, aux piquets de cavalerie et d'infanterie et aux différents corps de musique.

A une heure de l'après-midi, les corporations arriveraient sur la place du Palais et prendraient la position qui leur était désignée. La procession générale quitterait alors cette place et suivrait l'itinéraire suivant : rue Puits-des-Bœufs, place de l'Horloge, Saint-Agricol, Petite et Grande Fusterie, Limas, place Crillon, Calade, Lices, Philonarde, Carreterie, Infirmières, Campanie, Portail-Matheron, Grande Saunerie, rue des Marchands, place de l'Horloge, Puits-des-Bœufs et place du Palais.

L'ordre de la procession serait le suivant : Piquet de Cavalerie ; — Sapeurs et Tambours ; — Piquet de fantassins ; — Christ des Pénitents noirs ; — la Confrérie de N.-D.-des-Doms avec bannière et autel des parfums ; — un *premier corps de musique* comprenant les écoles gratuites de jeunes filles, les écoles de travail, les pensionnats laïques et religieux, les Congrégations des jeunes demoiselles des paroisses avec bannières, oriflammes et chässe de Sainte Philomène, les grandes Congrégations des demoiselles portant les reliques de Sainte Maxime, les Congrégations des dames des paroisses et les religieuses de tous les couvents non cloîtrés ; — un *deuxième corps de musique* comprenant les écoles gratuites de garçons en robe rouge, aube blanche, avec bannières, criflammes, palmes, etc... ; la Congrégation des jeunes-gens, le pensionnat des Frères, l'Ecole Normale, le Collège Saint-Joseph, le Petit Séminaire, la Congrégation des Hommes (11), les Confréries de Saint-Vincent-de-Paul ; — un *troisième corps de musique* composé des Confréries de Pénitents, du Noviciat des Frères, des ordres religieux et des Clercs réguliers ; — la Musique de la ville ; — le Clergé paroissial du Diocèse et de la ville avec les reliques et statues des patrons des paroisses ; — vingt-quatre d'acres en dalmatique portant et entourant Notre-Dame-de-Tout-Pouvoir, « statue vénérée dans la Basilique des-Doms depuis le XIII^e s. (sic.) » ; — les membres des Fabriques de la Métropole, des Paroisses et la Commission pour l'érection de la statue ; — la Maîtrise, le Grand Séminaire, le Chapitre métropolitain ; — les Evêques ; — Mgr l'Archevêque : les Autorités civiles, militaires et judiciaires. Un piquet de cavalerie fermerait la marche.

Les chants à exécuter pendant la procession seraient les Litanies de la Vierge, *Ave Maris stella*, *Maqñificat* et autres hymnes en son honneur. Les chœurs des Congrégations pourraient également chanter des cantiques approuvés par l'Autorité ecclésiastique et notamment le Cantique de la Solennité.

Au retour, la procession devrait passer dans la partie de la place du Palais qui touche le Petit-Séminaire (12) pour assister à la cérémonie de la Bénédiction.

A l'approche de la place du Palais, la statue de N.-D.-de-Tout-Pouvoir serait portée triomphalement jusqu'à la Métropole, les tambours battant le pas de charge, et au son de toutes les musiques.

(11) La chapelle de la Congrégation des Hommes, de la rue Philonarde, présente extérieurement une décoration si exubérante et si variée, qu'on la reproduisit en une grande lithographie accompagnée d'une notice descriptive destinée à en perpétuer le souvenir.

(12) Le Petit Séminaire était alors installé dans l'ancien Palais de l'Archevêché, ou Petit-Palais (aujourd'hui Collège Moderne de garçons).

Le Clergé monterait pour se ranger autour du calvaire et, lorsque toute la procession serait massée, le bourdon de la Métropole annoncerait le moment solennel de l'inauguration et de la bénédiction de N.-D.-des-Doms. Les cloches cesseraient alors de sonner et auraient lieu la bénédiction de la statue et l'acte de consécration qui serait suivi du chant du *Magnificat* et du cantique composé pour la solennité, dont le refrain serait répété par tous les assistants (13). Pendant ce temps, le Saint-Sacrement, porté solennellement sous le dai, sortirait de la Métropole et serait exposé au pied de la croix. On chanterait alors le *Tantum ergo* et, après la bénédiction, Mgr l'Archevêque entonnerait le *Te Deum*.

A 7 h. 1/2, les cloches de la Métropole et des paroisses annonceraient le commencement de l'illumination générale et, à 8 heures, pendant que la population se masserait sur la place du Palais, aux pieds du monument de N.-D.-des-Doms, pour assister au feu d'artifice, des chœurs organisés chanteraient des hymnes et des cantiques.

Telles étaient les différentes dispositions qui avaient été prises pour la journée du dimanche 23 Octobre 1859, en accord avec la Municipalité qui avait, de son côté, interdit par arrêté la circulation des voitures sur l'itinéraire. Malheureusement, ce jour-là, une pluie diluvienne s'abattit sur la ville sans discontinuer et, après quelques hésitations bien compréhensibles, l'Archevêque, la mort dans l'âme, prit la décision de renvoyer au lendemain la procession ainsi que la bénédiction de la statue et sa consécration.

La grand'messe du matin eut lieu toutefois, comme prévu, dans la Métropole : elle fut chantée par Mgr l'Archevêque, en présence de NN. SS. Chalandon, archevêque d'Aix ; Thibaut, évêque de Montpellier ; Depéry, évêque de Gap ; Meirieu, évêque de Digne ; Lyonnet, évêque de Valence, et Delcussy, évêque de Viviers. Mais la messe basse qui devait être dite à midi sur le calvaire, devant la Métropole, ne put être célébrée.

Le lundi 24 Octobre fut la belle journée d'automne souhaitée si ardemment par le prélat et les cérémonies purent se dérouler sans incident, avec une pompe et un éclat extraordinaires, sous un ciel pur et un soleil radieux (fig. 3).

Désormais, la statue de N.-D.-des-Doms allait s'inscrire dans le site du Palais des Papes dont elle modifiait complètement la silhouette vers le Nord. A l'origine, et pendant quelques années, la base du socle fut en partie masquée par le parapet en forme de balustrade qui couronnait le clocher de la Métropole. Puis cette balustrade fut supprimée par les Monuments Historiques et remplacée par le simple garde-fou que nous voyons aujourd'hui.

Cette grande solennité donna le jour à une quantité de souvenirs religieux : médailles de cuivre, de bronze ou d'argent, frappées en cet honneur, images dentelées (fig. 2) et lithographies représentant « très fidèlement » la statue monumentale et éditées à Paris chez Saintin « avec beaucoup de soin ». Le dépôt de tous ces objets de piété avait été établi dès le mois d'Août 1859, à la librairie Roumanille. On pouvait également en trouver chez le concierge de l'Archevêché.

Malheureusement, à part peut-être quelques petites images et les oriflammes, banderoles ou bannières en papier et en toile, à l'effigie de la statue ou au chiffre de la Vierge, qui sortaient de l'atelier lithographique de Lagier, 14, rue Bonneterie à Avignon, tous les autres objets avaient été commandés à Paris et portaient le sceau banal et académique des productions de Saint-Sulpice. L'imagerie populaire était à son déclin et si certains sanctuaires comme ceux de Lumières, de Rochefort ou de Saint-Gens, en bénéficiaient encore, Avignon ne sut pas ou ne voulut pas, en cette occasion solennelle, profiter des dernières possibilités en perpétuant l'événement par une de ces naïves lithographies coloriées et maladroitement vernies au blanc d'œuf (14). On ne peut que le regretter.

Comme nous le disions plus haut, on a beaucoup critiqué la pieuse réalisation de Mgr Debelay. Mais cette statue « étincelante » et « obsédante », d'après les termes mêmes d'André Hallays, a perdu aujourd'hui l'éclat offensant de ses dorures et s'il est hors de doute qu'elle altère sérieusement le caractère de la vieille construction, elle ne

(13) *A Notre-Dame-des-Doms*, cantique pour l'inauguration de la statue de Marie Immaculée sur la tour de la Métropole à Avignon, le 23 octobre 1859, plaquette de 3 p. (320 x 325). Dépôt chez le concierge de l'Archevêché et chez les principaux libraires du Département ; prix : 15 centimes. Lith. A. Chauvin, rue Galante, 17, Avignon. La Musique était de G.-F. Imbert (1813-1886), compositeur de talent, qui fut organiste de Saint-Pierre et auteur de nombreux morceaux religieux. Son véritable nom était Germain Fuzet. Les paroles étaient de l'abbé Monnier. Le refrain du cantique a été lithographié à part (125 x 95, avec vignette représentant la statue sur son piédestal). — Cf. aussi *Nostro-Damo-de-Dom*, poème provençal de T. Poussel, dans l'*Armana provençau* de 1859, 1 f. ; — *La proucession de l'Immaculado en Avignoun*, lou 24 octobro 1859. *Nouvè, er et paravou d'Aug. Boudin (Accoumpagnamen de G. F. Imbert)*. (Avignon Fr. Seguin Ainé) 1859, in-fol., 11 f. n. chiffrés ; — Cantique à N.-D.-des-Doms, suivi de : Cantique à N.-D.-de-Tout-Pouvoir (Avignon, Aubanel, 1859), 4 p.

(14) Nous voulons parler ici des dernières lithographies populaires qui sortirent entre 1850 et 1870 des Maisons Dembour et Gangel à Metz, Wentzel à Wissembourg, Pinot et Sagaire à Epinal, Roche et Lordereau à Paris, et qui étaient éditées par Marc Dorizet ou par Crameri à Avignon, ou encore par Roussiaux à Carpentras.

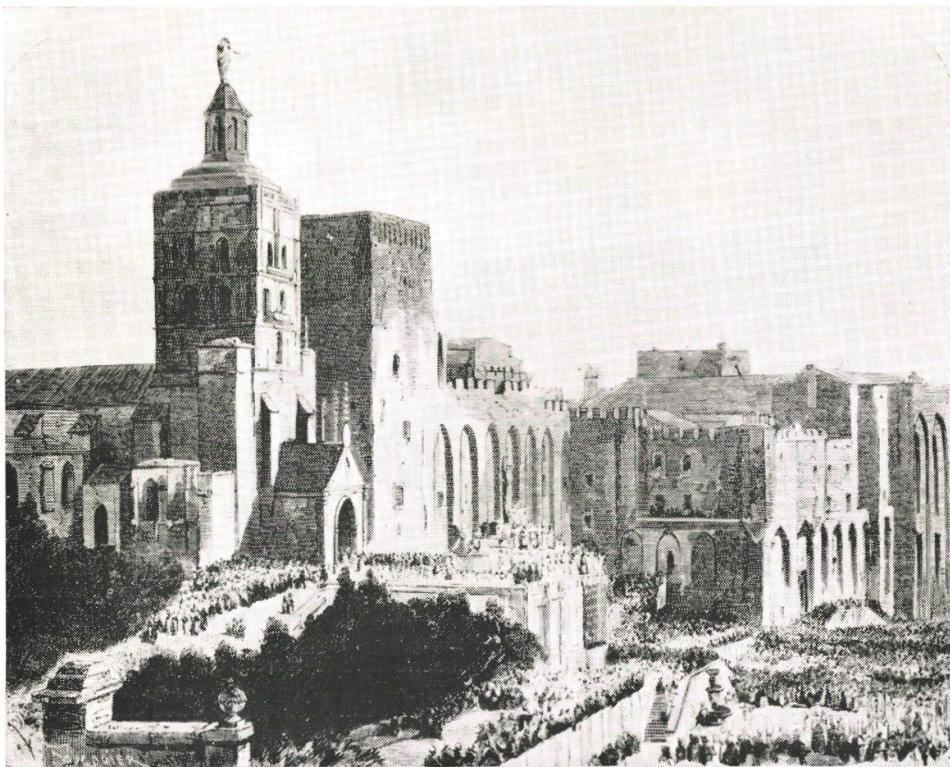


Fig. 3

La fête de l'inauguration de la statue de Notre-Dame-des-Doms, le 24 octobre 1859, d'après une photographie du Comte de Gaudemarès reproduite dans *l'Illustration* du 5 novembre 1859. (Coll. de l'auteur).

déshonore plus le site du Rocher, car elle fait désormais partie d'un ensemble que l'on est accoutumé de contempler et que le temps, admirable pondérateur de toutes choses, a définitivement incorporé dans un profil monumental qui nous est cher et particulièrement familier.

La Vierge des Doms est une des étapes de l'histoire de l'édifice, étape malheureuse, plus malheureuse sans doute que celle de la construction des tribunes baroques de la nef et de l'agrandissement de l'abside au xvii^e siècle. Et cette étape aurait pu être encore plus catastrophique si l'on avait réalisé le projet d'asseoir sur les angles du clocher les quatre statues représentant les patrons de la cité, projet qui, dans l'esprit de ses protagonistes, aurait eu pour effet « de dissimuler la transition, toujours désagréable à l'œil du carré à l'octogone » (15). Par bonheur, cette idée saugrenue ne fut pas exécutée et la grande statue de la Vierge resta isolée sur son socle de pierre.

Disons pour sa défense que tous ceux qui l'ont accusée d'avoir détruit la pureté du « clocher roman » qui la supporte, ont omis de préciser que cette tour a été reconstruite en grande partie en 1431 et qu'elle est en somme un monument hybride, très différent du clocher original qui avait vraisemblablement trois étages au-dessus d'un rez-de-chaussée et un couronnement pyramidal à quatre côtés dans le genre de celui de Saint-Trophime d'Arles.

La Cathédrale d'Avignon, comme la plupart de nos sanctuaires vénérés, a connu au cours des siècles des transformations et des « embellissements » successifs dont le goût n'a pas toujours été très sûr. Le dernier en date est indubitablement le plus critiquable : il correspond à cette triste époque où le sens du sacré avait fait fausse route, autant dans l'architecture que dans l'iconographie. Et le cas de Notre-Dame-des-Doms n'est malheureusement pas le seul de ce genre à déplorer !...

(15) Cf. supra, note 3.

